

Mgr Castet soutient l'un de ses curés poursuivi par une polémique

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [En Une](#), [Identité catholique](#), [Perepiscopus](#)

Date : 22 août 2012



Dans un article paru aujourd'hui, [Ouest-France](#) dépeint au vitriol le prêtre de l'île d'Yeu, l'**abbé Bernard Chevrel de Frileuze**, curé de la paroisse Saint-Amand. Lundi 23 juillet, au lendemain du 70e anniversaire de la rafle du Vél d'hiv, comme tous les ans, la tombe du **Maréchal Philippe Pétain**, enterré à l'Île d'Yeu en 1951 (le gouvernement français ayant toujours refusé le transfert de son corps à Douaumont, avec ses soldats tombés en 1914-18),

accueille une gerbe de fleurs déposée par l'Association pour défendre la mémoire du Maréchal (ADMP).

Ce que désapprouvent une petite partie des citoyens, c'est qu'une messe pour le repos de l'âme de l'ancien vainqueur de Verdun soit célébrée sur l'île, à Port-Joinville. On ne sait pas si c'est parce qu'ils craignent de le retrouver au paradis ou s'ils estiment que les messes pour les défunts sont inutiles (pas sûr qu'ils s'indignent si le curé célébrait une messe pour le repos de l'âme de Staline).

L'abbé Chevrel de Frileuze déplore la polémique, alimentée par un « *petit noyau* » de personnes. Et il explique :

« On ne juge pas les actes du maréchal. On invoque la sollicitude de Dieu, comme pour n'importe quel défunt. »

Ouest-France en profite pour jeter le discrédit sur ce prêtre de Versailles, arrivé dans le diocèse de Luçon en août 2011, dans le cadre d'une convention passée entre les deux diocèses. Ce curé, contrairement à ses prédécesseurs applique le code de droit canonique et les règles internes de l'Eglise. Le comptable et le trésorier de la paroisse sont partis. On comprend mieux la polémique née de la messe pour le repos de l'âme de Philippe Pétain : la messe a en effet lieu tous les ans. Cette année, elle a servi de prétexte pour lancer une cabale contre ce curé qui dérange.

Mais l'abbé a le soutien de son évêque, **Mgr Alain Castet**, qui réforme patiemment son diocèse. Le vicaire général du diocèse de Luçon, **Mgr Jacques Gomart**, qui est également en charge du suivi de la mise en oeuvre du Motu proprio *Summorum Pontificum*, défend le curé de l'île.

L'abbé Chevrel de Frileuze ne se laisse pas démonter et passe à la suite. Il doit accueillir les jeunes évangélistes d'Anuncio, qui vont parcourir les plages à la fin du mois. L'un des jeunes explique franchement :

"La plupart des gens se disent catholiques, mais c'est plus une question d'identité que de conviction. Ils n'ont pas encore connu leur rencontre personnelle avec Jésus."

Comptons sur le curé de l'île d'Yeu pour les y aider !